L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 25 NOVEMBRE 1876. 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 25 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 55 de la rue Royale —vente de clôture d'articles de fantaisie, notions, etc.

Par O. Valeton, à l'imported Warehouse No 4, —liqueurs, vins fins, etc. Aussi, aux Nos. 93 et 91 rue des Magasins—saucisson et gelée.

Articles de ménage —Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

—E. Angaud, maison Ste-Anne.

SPECTACLES.

Samedi, 25 novembre 1876.

VARIÉTÉS—A midi et le soir—Rose Michel.
ACADÉMIE—A midi et le soir—Help.

Le point obscur de la conspiration.

Il ne peut guère être douteux aujourd'hui que les conspirateurs n'aient le projet arrêté de faire donner les 19 votes électoraux des trois Etats en litige à Hayes, et, d'après la tournure que prennent les choses, il est probable qu'ils réussiront tant bien que mal à faire présenter ces résultats sous la signature des trois gouverneurs radicaux de ces Etats. En prévision du cas où Tilden gagnerait dans un des Etats du Nord, le vote qui lui manque, quelques feuilles républicaines élèvent déjà des objections aux votes de la Caroline du Nord, du Mississipi et de l'Alabama et donnent à entendre que si cela est nécessaire, le Sénat s'opposera au compte du vote de ces Etats. Les radicaux sont gens de précaution.

Supposons, d'abord, que le 6 décembre, les électeurs réunis dans chaque Etat, accordent, grâce aux manœuvres frauduleuses dans la Louisiane, dans la Caroline du Sud et la Floride, 185 votes à Hayes et 184 à Tilden, que se passera-t-il ensuite ?

La Chambre des représentants, déjà en session depuis le 4 décembre, sera saisie immédiatement de la question des fraudes commises et elle s'occupera de réunir toutes les preuves nécessaires pour éclairer le pays sur les moyens qu'auront employés les radicaux pour renverser le résultat du scrutin dans trois Etats. Au Sénat, les démocrates ne resteront pas inactifs et presseront ce corps de s'occuper également de cette affaire si grave qu'elle paralyse le commerce et l'industrie dans toute l'Union. Mais, grâce aux précautions prises, les preuves seront toutes prêtes à l'avance, et la lumière sera facile à faire.

L'impression qui sera produite sur le pays sera-t-elle assez forte pour réagir sur le Congrès et obliger les deux Chambres à adopter un règlement commun pour le compte des votes présidentiels? Cela est possible, mais encore incertain, et on ne peut s'arrêter à cette hypothèse, qui serait, cependant, la solution la plus conforme à l'intérêt du pays et la seule qui permettrait de mettre fin à une désastreuse incertitude.

Comme il se peut, cependant, qu'aucune entente ne puisse être établie entre le Sénat et la Chambre, il convient d'examiner ce qui se passera le 14 février lorsque le Congrès entier sera réuni pour procéder au compte des votes.

Nous ne pensons pas qu'une majorité du Sénat accepte la théorie nouvelle, suivant laquelle le président de ce corps doit compter les votes tandis que les représentants et les sénateurs doivent simplement assister en spectateurs à l'opération.

En l'absence d'un règlement commun, l'on peut soutenir que dans une session réunie des deux chambres, la majorité doit l'emporter, comme cela est le cas dans les législatures d'Etat; mais cette manière de voir rencontrera une opposition formelle de la part du Sénat qui ne manquera pas d'argumenter pour la combattre et qui a, d'ailleurs, le pouvoir de refuser à l'application de cette règle.

L'opinion des légistes les plus compétents est que chacune des deux Chambres du Congrès est souveraine et indépendante de l'autre.

L'action des deux Chambres étant nécessaire pour le compte des votes, il en résulte que l'opposition de l'une des deux à ce que le vote d'un Etat soit compté suffit pour faire rejeter ce vote.

Le Sénat peut ainsi, par son opposition, empêcher que Tilden ait 185 votes et la Chambre peut empêcher que Hayes ait 185 votes. Dans ce cas, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité des votes du Collége électoral, la Constitution dit que la Chambre élira le Président et le Sénat le Vice-Président. Ce résultat ne ferait pas l'affaire des conspirateurs. Le texte de la Constitution est, cependant bien clair et bien formel, le voici :

Art. 12......Le Président du Sénat ouvrira, en présence du Sénat et de la Chambre des Représentants, tous les certificats, et les votes seront alors comptés; la personne ayant le plus grand nombre de votes pour président sera président, si ce nombre est la majorité de la totalité du nombre des électeurs nommés; et si aucune personne n'a cette majorité, alors parmi les trois personnes ayant les chiffres de voix les plus élevés, parmi celles pour qui on a voté pour président, la Chambre des représentants *choisira immédiatement*, au scrutin le président. Mais en choisissant le président les votes seront pris par Etats, la représentation de chaque Etat n'ayant qu'un vote; un quorum à cet effet consistera en un membre ou plusieurs membres des deux tiers des Etats et une majorité de tous les Etats sera nécessaire pour un choix.

Et si la Chambre des Représentants ne choisit pas un président dans les cas où le droit de choisir lui est dévolu, avant le 4 mars suivant, alors le vice-président agira comme président, comme dans le cas de décès ou d'autre empêchement constitutionnel du président.

Sec. 2. La personne ayant le plus grand nombre de votes comme vice-président sera le vice-président, si ce nombre est la majorité du nombre total des électeurs nommés; et si aucune personne n'a la majorité, alors entre les deux personnes ayant les chiffres les plus élevés sur la liste, le Sénat choisira le vice-président; un quorum à cet effet sera des deux tiers du nombre total des sénateurs; une majorité du nombre total sera nécessaire pour un choix.

En présence de ces dispositions si claires de la Constitution, il est difficile de comprendre comment les républicains pourraient empêcher la Chambre d'élire Tilden. La minorité ne pourrait détruire le quorum en se retirant, car un seul membre peut représenter son Etat et il n'y a pas un tiers des Etats qui n'aient au moins un représentant démocrate tandis qu'au Sénat, la minorité démocrate en se retirant détruirait le quorum et empêcherait l'élection du vice-président.

Cette partie du programme de la conspiration est donc encore obscure.

Ceux qui attribuent au président du Sénat le pouvoir de compter les votes, supposent que la Chambre n'aurait d'autre moyen de s'opposer au compte des votes des Etats contestés que de se retirer, mais cette supposition n'a rien de vraisemblable. La Chambre étant chez elle n'aurait pas à se retirer, elle ferait objection au vote de certains Etats et s'opposerait à ce qu'ils fussent comptés.

Pour déclarer Hayes élu, il faudrait que le président du Sénat agît contrairement à toutes les règles parlementaires, et cela n'est pas à supposer. La Chambre serait toujours maîtresse de lever la séance en invitant son propre président à remonter au fauteuil.

La proclamation de Hayes comme président malgré les votes de la Chambre serait un acte révolutionnaire et nul dont la Chambre ne tiendrait nul compte et qui ne l'empêcherait pas d'user de son droit constitutionnel en élisant Tilden président des Etats-Unis.

Quelques feuilles radicales supposent le cas où aucune élection ne pourrait avoir lieu faute d'entente entre les deux Chambres, mais cette hypothèse ne peut se réaliser du fait de la Chambre et il n'est pas à croire que le Sénat consente à jouer un rôle aussi révolutionnaire que de refuser de procéder au compte des votes, pour servir les desseins secrets de Grant.

Il semble cependant, que tel soit le secret espoir de ceux qui voudraient voir Grant rester au pouvoir. Plusieurs journaux ont déjà fait allusion à cette éventualité du non dépouillement des votes du collège électoral avant le 4 mars, ce qui ne permettrait ni à la Chambre d'élire le président ni au Sénat d'élire le vice-président. Il y aurait alors vacance dans les deux emplois. Les uns prétendent que dans ce cas-là président du Sénat devrait occuper le pouvoir exécutif, mais cette opinion est réfutée par d'autres qui déclarent que le président Grant ne se trouvant pas remplacé, devrait rester au pouvoir jusqu'à ce qu'un successeur lui ait été nommé, conformément à la Constitution qui, en cas de double vacance prescrit au Secrétaire d'Etat d'aviser tous les gouverneurs de faire procéder à une nouvelle élection.

Un journal radical qui est l'un des organes de l'administration, le *Boston Traveller*, dit au sujet de cette éventualité :

Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour voir que des circonstances peuvent surgir dans lesquelles la plus grande partie des démocrates du Nord, dans l'intérêt de la paix, consentiraient volontiers à ce que le général Grant gardât les rênes du pouvoir jusqu'à ce qu'une autre élection pût avoir lieu. Le refus de la Chambre démocrate d'assister au compte des votes électoraux soulèverait de graves questions, celles de savoir si les fonctions exécutives peuvent rester vacantes, s'il y a moyen d'avoir une autre élection, et si aucun autre fonctionnaire peut succéder à la présidence quand elle reste vacante par le manque absolu d'élection.

On voit que les radicaux sont divisés sur les résultats que peuvent amener les comptes frauduleux des 19 votes litigieux en faveur de Hayes. Tandis que les uns pensent que Hayes devra être proclamé élu quand même par le président du Sénat et installé par la force s'il est nécessaire, d'autres croient qu'il n'y aura pas d'élection et que la conspiration aboutira au maintien de Grant.

Ce point obscur du programme de la conspiration indique qu'il n'y a pas unité de vues chez ceux qui poussent à la fraude. Il y a accord pour voler la présidence à Tilden, mais non sur le point de savoir à qui la donner. Cette division fera la faiblesse des conspirateurs et elle facilitera leur défaite, si la Chambre agit avec énergie et promptitude comme nous l'espérons.

LA FABRIQUE DE PREUVES A LA DOUANE —Un citoyen de la paroisse Est-Féliciana, Jesse Harrison, vient de déposer, sous serment, devant un juge de paix à la Nouvelle-Orléans, que le 21 novembre Henry Smith et le sénateur E. L. Weber sont venus l'engager à se rendre à la Douane pour y déposer devant un comité républicain afin d'établir que les démocrates avaient intimidé les votants de couleur dans sa paroisse, qu'ayant consenti à aller à la Douane, il a été présenté à S. B. Packard, et que T. H. Hutton lui a promis, au nom de ce dernier, un emploi valant de $75 à $100 par mois, s'il voulait déposer en faveur des prétentions des républicains au sujet de l'intimidation et s'abstenir de faire aucune déposition favorable aux démocrates. Cette conversation a eu lieu en présence de Packard.

Harrison déclare, en outre, qu'il s'est joint au parti démocrate de son plein gré et qu'il a fait des discours pour engager les votants de couleur à voter pour les candidats démocrates et qu'il n'y a eu d'intimidation que de la part des républicains.

UN DIGNE OFFICIER DÉGRADÉ.—Le correspondant du *Times*, de Philadelphie, télégraphie, à ce journal, de Washington, à la date du 17 novembre, que le colonel Francis Hunt, du 3e d'artillerie, qui vient d'être rappelé de Charleston, C. S. où il était commandant, est arrivé dans la capitale. Il a demandé au Génl Sherman les raisons de son rappel; le général l'a renvoyé au secrétaire de la guerre, Mr Cameron, qui l'a référé au Président et celui-ci, aux dernières dates, ne lui avait pas accordé l'audience qu'il sollicite.

On sait, aujourd'hui, que le colonel a été destitué à la prière du sénateur Patterson, qui lui en veut d'avoir fait un rapport dans lequel il déclare que les seules victimes de l'intimidation, à Charleston, sont des démocrates de couleur; que la police y est composée d'une bande de nègres indisciplinés et turbulents.

—Le Drapeau Rouge, Maison Ste-Anne.

MEURTRE A ST. TAMMANY.—Nous apprenons d'un passager arrivé de Covington, par le steamer "Camelia", qu'un homme de couleur du nom de Wm Taylor a été tué d'un coup de pistolet, mercredi soir, à Covington, par George Sales, autre homme de couleur. Ils revenaient tous deux d'un enterrement et étaient ivres lorsqu'ils se prirent de querelle. C'étaient des chefs républicains, mais ils jouissaient d'une bonne réputation.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE MUTUELLE DU PÉLICAN.—Cette association célébrera son 10me anniversaire demain, dimanche, avec l'éclat accoutumé. Les sociétaires se réuniront au Coliseum Hall, 31 Bienville, à deux heures et demie de l'après-midi, et se formeront en cortége pour parcourir les principaux quartiers de la ville. On trouvera l'itinéraire dans une annonce insérée plus loin. L'Association du Pélican est une de nos sociétés de bienfaisance qui ont accompli le plus de bien, grâce à son excellente organisation et à l'esprit de fraternité dont sont animés ses membres.

ALMANACHS POUR 1877.—Nous avons reçu de la librairie Hébert & Cie, rue de Chartres 59, des almanachs de bureau pour 1877, préparés pour la Nouvelle-Orléans.

—St-Ann Shoe Store.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—Dans les grandes villes européennes, les jours de mauvais temps sont précisément ceux où les théâtres sont pleins. Où peut-on mieux passer une soirée maussade qu'au théâtre? Il n'en est pas de même à la Nouvelle-Orléans, et les directeurs de nos différentes scènes ont de la pluie et des frimas une très sainte horreur. Les Variétés ont dû se ressentir de l'inclémence du temps. Nous devons dire néanmoins que les habitués n'hésitent pas à braver rhumes et catarrhes pour aller applaudir Rose sous les traits de la charmante Miss Rand. La même pièce sera jouée aujourd'hui, en matinée, et le sera de nouveau ce soir.

—Chaussures de saison haute nouveauté, coupe Belge, Parisienne et Hongroise, à la Maison Ste-Anne.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Le mauvais temps n'a pas empêché les admirateurs de M. Murphy de se porter en masse à l'Académie pour le saluer de leurs bravos à l'occasion de son bénéfice d'adieu. La représentation a été tout ce que pouvait désirer ce dernier. *Help* fera de nouveau les frais de la matinée, aujourd'hui, samedi, et de la représentation de ce soir. La troupe de Geneviève Rogers commencera ses débuts demain, dimanche. La pièce annoncée est *Maud Fuller*.

—New England Shoe Agency.

HAUTE NOUVEAUTÉ.—Depuis quelques jours, et surtout depuis l'ouverture des théâtres, on remarque le nouveau chapeau Boulevard, mais ce qui est plus remarquable encore que le chapeau Boulevard, c'est la nouvelle botte Corinne (mitollette), Florence, l'Andalouse de confection européenne. Souples et élégantes, ces bottines font le pied mignon et rendent la marche facile. Les chaussures dont il s'agit ont fait leur apparition depuis quelques jours à peine, et déjà les demandes sont si nombreuses à la maison Ste-Anne que le propriétaire ne parvient que difficilement à servir sa clientèle.

—Plus de rhume, si on se chausse à la Maison Ste-Anne.

LE MOMENT DÉCISIF EST ARRIVÉ. TIRAGE EXTRA, 4 DÉCEMBRE. $60,000.

—Voulez-vous un beau soulier, allez à la Maison Ste-Anne.

Le Coup d'Etat de la Caroline du Sud.

Indignation produite au Nord.

Appel aux républicains et au peuple américain.

L'article suivant qui a paru dans le *Herald*, d'hier matin, a été télégraphié hier au Comité Central Démocratique; il donne la mesure de l'impression produite au Nord par le premier acte de la conspiration des fraudeurs dans la Caroline du Sud.

LA FARCE DE LA CAROLINE DU SUD.

En ce moment, l'attitude et les sages conseils de Wade Hampton dans la Caroline du Sud sont dignes d'être imités par ses coreligionnaires démocrates dans tout le pays.

Les démocrates de la Caroline du Sud se sont adressés à la Cour Suprême de l'Etat, composée de trois juges, tous républicains, pour décider quelles sont les fonctions légales, d'après la Constitution, du Bureau des Retours. Ce bureau se compose de cinq républicains, tous fonctionnaires d'Etat et dont trois sont candidats pour une réélection et siégent [illegible] pres causes.

La Cour Suprême a entendu les plaidoiries et a lancé une injonction temporaire jusqu'à plus ample information, par laquelle ordre a été donné au Bureau des retours de compter et de rapporter à la Cour les votes réellement donnés d'après les retours des commissaires de comtés, et d'attendre la décision finale de la Cour sur la question de savoir si le Bureau possède, en vertu de la Constitution, des fonctions judiciaires l'autorisant à entendre des objections ou à décider d'une façon générale sur la validité des votes.

Lundi, le Bureau, conformément à cet ordre, a rapporté à la Cour que les retours indiquaient que le Sénat se composait de 18 républicains et de 15 démocrates et la Chambre de 60 républicains et de 64 démocrates, une majorité de un pour les démocrates en session réunie.

Après quoi la cour a entendu de nouvelles plaidoiries sur les fonctions du bureau; et pendant le litige et alors que l'avocat du bureau des retours assistait aux audiences de la Cour et prenait part aux procédures, le Bureau s'est assemblé secrètement, a écarté deux comtés démocrates en se basant, à ce que déclare dans une protestation écrite, un membre dissident sur des preuves *ex parte*, a délivré à la hâte des certificats d'élection aux membres républicains de la législature et aux électeurs de Hayes et s'est ajourné *sine die*.

Les membres du Bureau prétendent que dix jours étaient la limite légale de leur existence comme Bureau, mais s'ils croyaient cela, et si leur avocat, qui, chose assez curieuse, est l'avocat de District des Etats-Unis, leur a donné cet avis, pourquoi n'ont-ils pas averti la Cour? Pourquoi leur avocat assistait-il à l'audience de la Cour au moment même de leur séance et aidait-il ainsi à tromper les juges de la Cour Suprême?

Pourquoi le bureau a-t-il accompli par une supercherie ce qu'il affirme être son droit de faire? C'est là ce que le pays s'est demandé hier à la lecture des nouvelles.

Dans ces graves circonstances, propres à exaspérer, le général Wade Hampton a lancé une Adresse au peuple de la Caroline du Sud recommandant le plus grand ordre, la paix et une patience absolue. Le conseil est sage et patriotique et le Nord, sans distinction de parti, l'en remercie.

L'attitude récente des démocrates dans la Caroline du Sud a été un modèle de sangfroid et de soumission loyale de leurs intérêts et de leurs droits à l'arbitrage des cours. Le pays les a surveillés avec anxiété mais avec une satisfaction croissante.

Nous espérons qu'ils observeront strictement les conseils de leur chef, de leur candidat pour gouverneur. Nous sommes un peuple libre et soumis à la loi et cette affaire sera réglée conformément à la loi.

Si irritant, si justement irritant que soit un tour aussi indigne, le Nord aussi doit commander à ses passions et prendre patience. Le piége qui nous est tendu ne peut être évité qu'avec de la patience et que par les moyens que la loi nous fournit. Quiconque aujourd'hui conseillerait la violence ou s'abstiendrait même de condamner la violence; quiconque ajouterait par des discours incendiaires ou par des suggestions à la juste irritation et à l'excitation du moment, commettrait l'acte d'un mauvais patriote et mériterait d'être condamné sévèrement par l'opinion publique.

Nous sommes heureux de trouver dans les journaux démocrates, qui ont la plus grande influence, des conseils fort sages à ce sujet. Qu'ils continuent à avoir patience et confiance.

Le Nord et le parti Républicain du Nord commencent à comprendre la situation. Ce n'est pas l'affaire des démocrates et ils ne sauraient agir d'une manière utile. Ce n'est pas à eux à prendre l'initiative; ils doivent attendre et protester, en conservant de leur mieux l'ordre et la paix; mais il appartient aux masses républicaines d'agir en vue de la crise actuelle. Ces masses sont honnêtes et intelligentes; elles ne toléreront pas la fraude et la supercherie, ou même l'apparence d'une fraude en pareille matière.

Il leur appartient de demander,—et nous croyons qu'elles le demanderont,—dans leurs assemblées publiques non seulement un compte impartial, mais telles mesures qui leur donneront la certitude, ainsi qu'à leurs voisins et à leurs amis les démocrates, que ces comptes ne sont entachés d'aucun soupçon.

A moins que nous nous méprenions beaucoup sur le caractère et sur l'attitude des masses républicaines, elles se feront entendre à ce sujet avant longtemps et feront sentir leur influence.

Au moment même où nous écrivons ces lignes, il y a là devant nous une lettre d'un des républicains éminents du Massachusetts, qui nous, écrit; "que pensez-vous du résultat de l'élection? J'espère que Tilden l'aura telles que les choses se présentent." Voilà ce que pensent neuf républicains honnêtes sur dix, et nous disons catégoriquement aux chefs républicains que depuis la semaine dernière ils sont devenus suspects pour leur propre parti et pour le public, tout autant que le Bureau des Retours, comme participant à ses procédés et faisant commune avec lui; et à moins qu'ils ne s'efforcent tout de suite et ouvertement de s'opposer à toute supercherie et à tout ce qui pourrait donner lieu à des soupçons de fraude, ils verront tous les hommes honnêtes de leur propre parti se lever en masse pour les dénoncer.

Le parti républicain n'est pas composé de filous et d'avocats des "Tombes". Il renferme une masse considérable d'hommes honnêtes, honorables et patriotes, et ceux-ci ne toléreront pas ce qui les obligeraient à baisser la tête et à rougir de honte. Ils ne permettront pas à leurs chefs de recourir à la supercherie, à des moyens indignes ou d'une honnêteté douteuse pour faire élire leurs candidats.

Déjà l'opinion républicaine relativement à ce qui se passe dans les Etats disputés est telle qu'il est devenu à peu près impossible de compter décemment le gouverneur Hayes comme élu.

Les républicains les plus sages, expriment, déjà, dans leurs conversations, l'espoir que, dans l'intérêt de leur parti, Mr. Tilden sera déclaré élu. Les masses républicaines honnêtes attendent en silence, mais leur patience se lasse. S'il y avait d'autres indices de tricherie, la moindre tentation de continuer, dans les Etats où le résultat n'est pas définitivement connu, à prendre avantage de certains points de droits sans importance, à employer des moyens secrets et indignes, tels que les témoignages d'intimidation sur lesquels le Bureau des Retours de la Louisiane est, dit-on, décidé à baser ses décisions,—l'indignation contenue du parti républicain éclatera, car cette organisation ne saurait se laisser couvrir de honte.

Notre correspondant à la Nlle-Orléans nous mande, par voie télégraphique, que le Bureau des Retours a résolu d'entendre, à huis clos, les témoins qui comparaîtront devant lui au sujet des intimidations. Pourquoi siéger secrètement? A quoi ces hommes songent-ils donc? S'imaginent-ils que la colère des républicains du Nord est impuissante? Ne voient-ils pas que leur conduite rend impossible la satisfaction du peuple si le siége présidentiel est donné à Mr Hayes? Ils entendront les dépositions à huis clos, puis donneront le total du vote de l'Etat et celui du vote électoral le jour de la réunion des électeurs afin, nous écrit-on, d'empêcher les appels aux tribunaux—c'est-à-dire qu'ils se proposent de renouveler, mais plus adroitement, le tour de passe-passe de la Caroline du Sud.

N'est-il pas temps que les républicains honnêtes du Nord élèvent la voix et fassent comprendre à ces joueurs et tricheurs politiques qu'il faut qu'ils s'arrêtent?

Les démocrates gardent le silence et sont passifs; c'est là leur devoir; ils sont tenus de ne pas s'écarter de la ligne qu'ils ont suivie jusqu'à cette heure,—mais les éléments républicains, les avocats et les ministres républicains, les journaux et les artisans républicains, leur est-il permis de rester silencieux en présence de ce qui se passe dans la Caroline du Sud, ce qui vient de se passer en Louisiane? [illegible] Hayes, à l'aide de honteuses fraudes, le vote des trois Etats. [illegible] [illegible] leur valeur dans des assemblées publiques?

MAUVAIS PRÉPARATIFS POUR UN COUP D'ÉTAT.—Le Herald publie la correspondance suivante à l'égard du fait, selon lui parfaitement exact, d'une concentration de troupes à Washington :

Washington, 19 novembre.

Depuis quelques jours, le bruit courait que toutes les troupes disponibles du Sud et de l'Ouest devaient être concentrées à Washington. Ce bruit se confirme. Plusieurs compagnies d'artillerie venant de Leavenworth et d'autres parties de l'Ouest sont en route, et quatre compagnies sont déjà arrivées de la Caroline du Sud. Outre ces troupes, onze compagnies d'infanterie doivent, dit-on, venir ici et seront cantonnées autour de la ville.

On ne sait pas encore définitivement quel est le but de ces mouvements militaires, qui ont été opérés en secret, et il ne sera fait aucune révélation, croit-on, avant que l'entreprise, quelle que soit son importance, soit plus avancée. Il y a, toutefois, lieu de dire que depuis quelque temps déjà les autorités discutaient la nécessité d'avoir des troupes sous la main. Il était arrivé des renseignements alarmants—l'avenir dira s'ils étaient fondés—sur l'organisation dans les Etats du Sud de corps [illegible] [illegible] [illegible]

L'indiscrétion d'un partisan, ex-officier confédéré, a fait [illegible] [illegible]

D'après l'opinion exprimée récemment par le Président "qu'il serait imprudent de ne pas prendre toutes les précautions possibles contre une surprise quelconque," on croit que le mouvement de troupes se rattache aux mesures de prudence du Président. Bien qu'il n'y ait ici ni magasin d'armes ni quantité de munitions, on sent que la capitale ne doit pas être dégarnie de troupes d'ici au 4 mars. Malgré toutes ces mesures, les autorités n'ont pas d'appréhension sérieuse de violence ou de perturbation, et pensent que tout se passera tranquillement, et que le Président Grant pourra parer à toutes les difficultés.

—La liquidation des chaussures, échantillons centenaires, ne s'opère qu'à la Maison Ste-Anne.

MAINTENANT OU JAMAIS. LA FORTUNE EST INCONSTANTE. GRAND TIRAGE EXTRA 4 DÉCEMBRE, L. S. L. C.

—Botte du Pavillon.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

BUREAU DES RETOURS.

Séance publique.

Le Bureau s'est réuni hier à 11 heures et demie. Tous les membres sont présents. Pour les démocrates, MM. Palmer, Trumbull, G. B. Smith et Julian occupaient leurs siéges, et pour les républicains, MM. Stoughton, Hale, Van Allen, le général White et W. A. Grew.

Après la lecture des minutes, le gouverneur Wells dit, qu'après l'ajournement, il avait reçu, du superviseur de Natchitoches, une communication disant que les noms [illegible]

[illegible]

Le col. Zacharie demande si les retours peuvent être corrigés par des témoignages.

Le gouverneur Wells répond que ce n'est pas le témoignage des intrus qu'il faut mais celui des commissaires d'élection.

Le Col. Zacharie—demande si la déclaration était dans les retours quand ils ont été ouverts.

Le gouverneur Wells—répond négativement.

[illegible]

Mr McGloin demande si la règle du Bureau serait modifiée en ce qui concerne l'admission des avocats.

Le gouv. Wells répond négativement.

Mr Da Ponte, de la part de correspondants, présente une demande d'admission.

Le gouv. Wells charge le secrétaire de lire un article du *Nashville American* du 19 novembre, se livrant à des réflexions sur le Bureau des Retours; c'est la même correspondance envoyée le 18 de la Nlle-Orléans au Cincinnati *Enquirer*. Il dit qu'en vue de ce fait, le Bureau ne peut admettre des correspondants.

L'article donne une description du Bureau.

[illegible]

[illegible]

L'Association de Bienfaisance MUTUELLE du PÉLICAN.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ATTENTION

NE FAITES PAS ERREUR.

LA MAISON "PRIX FIXES" DE C. LAZARD & CO, N'EST PLUS AU COIN STE-ANNE ET LEVEE, Nos 213, 215 & 217, VIEILLE-LEVEE, En face du Marché Français.

[illegible]

CHIFFRES CONNUS

[illegible]

C. LAZARD & CO., VIEILLE-LEVEE.

J. MANDIN & CIE., NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, 67 rue Decatur, Nouvelle-Orléans,

GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGENE CLICQUOT

[illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE Importateur de Médicaments Patentés Français.

[illegible]

FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL

[illegible]

MERCIER & DE SMET, Sole Agents, 48 Decatur St.

[illegible]

HÉBERT & CIE. 59 - Rue de Chartres - 59

LIVRES D'ÉCOLE. PAPIER ÉCOLIER, PAPIER A LETTRES, REGISTRES. ALMANACHS ET AGENDAS Pour 1877. ABONNEMENTS A TOUS LES JOURNAUX DE MODES. PAPIERS PEINTS

LE DR. J. MATHIEU, HOMŒOPATHISTE.

[illegible]

Perdu.

[illegible]

Avis spécial.

[illegible]

Avis important aux [illegible] de Gaz

DE $3 50 A $2 70.

[illegible]

Maison Ste Anne. DU DRAPEAU ROUGE. AVIS AU COMMERCE.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Enseignement des langues anglaise et française.

[illegible]

ELKIN & CO.

[illegible]

Changement de local.

[illegible]

TABACS et de CIGARES.

Tirages de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

LEA & PERRINS' WORCESTERSHIRE SAUCE

[illegible]

JOHN DUNCAN'S SONS, NEW YORK.

Homme, connais-toi toi-même.

[illegible]

Réparation de Pianos. J. PIFFAUT,

[illegible]

Avez-vous besoin d'argent?

[illegible]

Argent à prêter.

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

A vendre

[illegible]

A louer.

[illegible]

W. G. LYON & CO., GROCERS.

[illegible]

Le Dr Thos. S. EASTON.

[illegible]

CHAS. E. KELLS

M. VIET,

[illegible]

LEON MEDAL CONFISEUR,

[illegible]

R. A. PEYROUX NOTAIRE PUBLIC.

[illegible]